



232 rue du colombier 88270 MADONNE ET LAMEREY

Agrément préfectoral : E08 088 0416 0

☎ 06.17.57.58.43

✉ autoecoleolivier@gmail.com

🌐 www.autoecoleolivier.fr

Les épreuves d'examen du permis de conduire **catégorie B**

L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, votre école de conduite se chargeant de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Votre auto-école vous prévient dans la journée du résultat de votre épreuve.

L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen.
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale.
- La présentation de l'épreuve par l'examineur.
- L'installation au poste de conduite.
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat.
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes.
- La réalisation de manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité.
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et sur les premiers secours.
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation.
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire. (Conforme au modèle page suivante).

Votre enseignant de la conduite, titulaire d'une autorisation d'enseigner, vous accompagne lors de l'épreuve pratique, pour assurer une transparence maximale lors du déroulement de l'examen, et voir les éventuels points à retravailler en cas d'ajournement.

En cas de réussite, votre auto-école se chargera de la demande de permis définitive pour vous.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)



Date : _____

L'expert(e) : _____

Codes spécifiques : _____

Candidat

Nom : _____

Prénom(s) : _____

NEPH : _____

Catégorie : _____

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical